

Procès verbal du conseil d'école n°3

Présents :

-équipe enseignante : Béatrice Fréring-Mainsel, Stéphanie Chirouze, Béatrice Fanget (directrice)

-mairie : Cédric Loubet (Monsieur le maire), Christine Brault et Noël Giraud (élus municipaux)

-représentantes de parents d'élèves : Ophélie Servanton, Julie Ricord, Cécile Etienne et Emilie Ramond

-DDEN : Martine Brunon

Excusés : Jean-Christophe Béal (Inspecteur de l'Education nationale), Anne Ducreux et Emma Bonnet (Professeures des Ecoles), Jordan Chapelon (Titulaire Remplaçant rattaché à l'école), Annabelle Cluzel (élue municipale), Anne Barbieri-Soulhiard et Sandrine Mourier (représentantes des parents d'élèves), Virginie Metge (présidente de l'APE)

I-Points concernant la mairie

• **Cantine-pause méridienne**

-une demande de clarification concernant les règles à la cantine avait été suggérée lors du second conseil d'école. Le livret est en cours de réalisation : il est co construit avec les enfants. Des photos ont été prises afin d'illustrer les comportements exemplaires et les comportements non autorisés.

-Une demande concernant l'absence de serviettes avait été également faite lors du second conseil d'école : dans le cadre des ateliers couture, des pochettes de rangement pour la serviette de table ont pu être confectionnées mais pas pour tous les élèves. Quelques enfants apportent une serviette de table à la cantine (environ 10%). Il est proposé de noter, dans la liste des fournitures demandées et/ou dans le livret d'accueil de l'école, une serviette de table rangée dans une pochette ou un sac ziploc. La serviette de table serait dans le cartable de chaque élève et lavée à la fin de chaque semaine.

-La problématique des certificats médicaux est soulevée: en cas d'impossibilité de fournir un certificat médical, tout repas réservé est facturé. De nombreux médecins refusent pourtant de faire des certificats médicaux. Cela étant, Planfoy est une petite commune travaillant avec un prestataire en circuit court, ce qui n'offre guère de souplesse.

-Enfin, une question est posée concernant la possibilité donnée aux enfants d'emporter le dessert (fruit par exemple). La règle sanitaire qui s'impose est la suivante: ce qui est

servi à la cantine doit être consommé à la cantine. Pour autant, ce qui n'est pas consommé n'est pas gaspillé et sert de nourriture à des animaux.

- **Entretien de l'école** : la directrice a demandé à ce que l'aspirateur soit passé au détriment du balai avant lavage, ce qui est effectif et plus efficace.
Dans le cadre des ateliers couture, des «petits sacs» pour suspendre les chaussons ont été réalisés. Ils avaient notamment pour objectif de faciliter le ménage. Le constat est mitigé car de nombreux enfants ne rangent pas leurs chaussons et laissent au sol les chaussons et les «petits sacs». Un point sera fait, dans chaque classe, par l'équipe enseignante avec les élèves.
La mairie de Planfoy fait face à une problématique de recrutement concernant l'entretien de l'école et du gymnase. Elle a fait appel à une agence d'intérim, ce qui implique une rotation du personnel depuis plusieurs semaines mais aussi la garantie d'avoir toujours une personne affectée sur le poste. Etant donné qu'un agent part à la retraite cette fin d'année scolaire, la mairie a travaillé à une refonte des emplois du temps des agents pour rééquilibrer les contrats: deux temps plein, un mi-temps et un poste à pourvoir équivalent à un temps de travail de 19h30 (cantine, ménage école, gymnase et dans un bâtiment municipal). Cette personne sera formée pour passer la machine au gymnase.
- **Travaux de sécurisation** : l'adjudant Richard Royet, référent sécurité, est venu faire le point à l'école le lundi 8 avril avec monsieur Giraud et la directrice. Trois devis ont été signés depuis cette visite : clôture extérieure-film occultant-porte du périscolaire. L'ouverture à distance du portail sera possible. Tous ces aménagements seront réalisés pendant les vacances d'été. Monsieur Royet a par ailleurs suggéré une mise sous alarme de l'école qui serait associée à l'alarme incendie et à l'alarme PPMS (attentat intrusion) avec un relais en mairie pour information. Le dossier pour ce «package» devrait être déposé avant décembre 2024.
- Retour sur l'**après-midi à la tourbière** du mercredi 3 avril: il a été proposé aux élèves de CE2, CM1 et CM2 qui le souhaitent d'aller sur le site de la tourbière des Vernels, là même où certains d'entre eux avaient planté différentes essences d'arbustes en partenariat avec l'ONF et ASSE Coeur Vert l'an dernier. Monsieur Giraud précise que l'après-midi a été, une fois de plus, une belle réussite avec une sensibilisation à l'éco citoyenneté et pour finir un goûter offert par la mairie.
- Les **«50 ans» du parc du Pilat**: le parc régional du Pilat fête ses 50 ans. A cette occasion, 4 week-ends d'animations sont proposés sur l'ensemble du parc. A noter, un jeu de piste le samedi 15 juin au départ de Planfoy!
- **Remerciements** : la directrice remercie chaleureusement la mairie pour la qualité des échanges et de l'écoute ainsi que pour le budget octroyé pour le fonctionnement de l'école et pour la mise en œuvre de nombreux projets.

II-Points concernant l'école

- **Rentrée 2024**

-L'effectif total de l'école attendu à la rentrée prochaine est de 73 élèves avec des cohortes hétérogènes : 14 CP - 13 CE1 - 16 CE2 - 20 CM1 - 10 CM2.

-Equipe enseignante rentrée 2024 : Stéphanie Chirouze ne sera plus sur le complément à mi-temps d'Anne Ducreux. Elle a obtenu un poste à titre définitif. Un grand merci à elle pour son investissement au sein de l'équipe et auprès des élèves durant ces deux années. La personne qui sera nommée à mi-temps en complément n'est pas connue à ce jour. La directrice devrait poursuivre ses missions de formatrice à 33 % auprès du pôle de formation Ovides pour une année supplémentaire. La personne qui sera nommée pour la compléter (un jour par semaine et un second jour toutes les 3 semaines) n'est pas connue à ce jour. Emma Bonnet avait été nommée sur ce complément à titre provisoire. Il y a donc encore quelques incertitudes quant à la composition de l'équipe enseignante à la rentrée prochaine. Les personnes devraient être nommées d'ici le vendredi 5 juillet.

-Listes des fournitures : elles seront communiquées le vendredi 28 juin.

-Comme annoncé en réunion générale de rentrée, la répartition des élèves dans les classes sera communiquée le vendredi 30 août ainsi que l'enseignant(e) les enseignant(e)s de chaque classe. Pour information, «le directeur d'école réunit le conseil des maîtres afin de présenter les possibilités de répartition dans les classes au vu de critères de répartition discutés et acceptés par tous. Après avis du conseil du maîtres, il répartit les élèves dans les classes».

- La directrice a porté avec succès la candidature de l'école au **label «Euroscol»**...obtenu pour trois ans. Ce label reconnaît l'engagement dans une dynamique d'ouverture européenne et internationale des écoles et des établissements scolaires et s'inscrit dans la construction d'un Espace européen de l'éducation. Il rend visible les actions menées relatives aux mobilités, aux partenariats et à l'apprentissage renforcé de plusieurs langues.

La cérémonie officielle de remise des labels qui devait avoir lieu le 29 mai a été annulée suite à un changement de dernière minute à l'agenda de Monsieur le Recteur. Les écoles et établissements labellisés seront mis à l'honneur lors de la prochaine session des Erasmus Days en octobre prochain. Aucune école élémentaire n'était labellisée dans la Loire : elles sont deux, à présent, dont l'école Charles Exbrayat.

L'objectif est d'essaimer ce qui a été initié avec les cm1 et cm 2 afin de créer une dynamique d'ouverture européenne et internationale sur l'ensemble de l'école.



- Dans le cadre d'un projet « Notre école Faisons-la—ensemble » porté par la directrice et axé sur l'apprentissage des langues, un abonnement pour chaque élève de l'école a pu être financé pour un accès jusqu'à la fin de l'année scolaire 2024-2025 à l'**application Holy Owly** pour une immersion quotidienne en anglais (téléchargement sur tablette et connexion avec un code classe et un code élève).
- **Formation de l'équipe enseignante** en 2023-2024: savoir nager et EMAS Equipe Mobile d'Appui à la Scolarisation.
L'année scolaire prochaine 2024-2025, l'un des projets de circonscription sera le numérique.
- **Liaison GS-CP** : une rencontre est programmée le lundi 17 juin, à l'école élémentaire, entre les CP de Béatrice Fréring-Mainsel et les GS de Véronique Bruchon.

- **Liaison CM2-6ème**

-Un projet plurilingue est actuellement mené dans la classe CM1-CM2 avec l'intervention de 3 professeures du collège Honoré d'Urfé: Marie-Alice Fernandes (professeure de portugais), Laurence Tassin (professeure d'allemand) et Laetitia Combe (professeur d'italien). Ce projet vise des objectifs culturels (découverte du carnaval en Allemagne, Italie ou Brésil) ainsi que des objectifs linguistiques (apprendre une poésie / chanson en langue étrangère et la réciter).

-Permis internet: 100% de réussite pour les CM1 et les CM2

-Attestation du Savoir Nager en Sécurité (ASNS): 100% de réussite pour les CM2

- **Livret Scolaire Unique second semestre** : il sera mis en ligne le vendredi 28 juin.
- **Compte OCCE**: le seul apport qui alimente le compte occe de l'école est le bénéfice réalisé lors de la vente des photos de classe, portraits...
Cette année, le bénéfice total s'élève à 750, 30 euros.

- **Bilan des projets 2023-2024**

Des projets au fil de l'année...

-projet «savoir rouler» mené par Guillaume Rousset (directeur du pôle espoir) ; merci à toutes les personnes qui ont passé et réussi l'agrément: mesdames Servanton, Miribel, messieurs, Liogier, Miribel, Beauchamp, Denisse et Desgoutte; merci à monsieur Louison qui n'a pas passé l'agrément mais qui a assuré l'encadrement de nombreuses séances ;

-projet couture: merci à toutes les personnes (mamans et mamies) qui ont donné de leur temps auprès des élèves ; aucune participation financière n'a finalement été demandée au vu des nombreux dons de tissus, rubans...notamment;

-danse avec Laura et Nicolas du studio Patricia Martin;

-projet de chant choral mené par Sébastien Fayard tout au long de l'année scolaire et finalisé le 31 mai;

-cycle natation: renseignements pris auprès du conseiller pédagogique mission EPS, «il n'y a pas d'agrément parents pour la natation. C'est une décision de l'IA-DASEN. Aucun parent ne peut être présent au bord du bassin». Merci à toutes les personnes qui ont accompagné lors des différents cycles (en périodes 1 et 5).

Des temps forts...

- Jazz au sommet ;
- Spectacle les 3 Chardons pour les élèves de CP avec l'école maternelle ;
- Journée handisport dans le cadre de cette année olympique et paralympique.

Remerciements : un grand merci à tous les intervenants pour tout ce qu'ils ont apporté aux élèves et partagé avec l'équipe enseignante.

La directrice remercie chaleureusement la mairie pour la contribution financière à l'ensemble des projets (2 676 euros) ainsi que l'APE (6 284 euros pour les projets + les abonnements mes premiers j'aime lire, J'aime Lire, Le Petit Quotidien, Mon Quotidien, 1 jour 1 actu et I love English kids) et pour tout ce qu'elle organise avec l'OGEC au profit des écoles de Planfoy.

Une participation financière a été demandée aux familles, en début d'année scolaire, pour compléter (25 euros par enfant).

Pour rappel, le budget total des projets 2023-2024 s'élève à 10 835 euros.

- Rappel : la **kermesse** des écoles maternelle et élémentaire aura lieu le vendredi 28 juin...début des festivités à 18h00 !
- Une **photo de tous les vêtements/objets non identifiés** par les élèves sera envoyée aux parents fin juin : les parents seront ainsi invités à venir récupérer ce qui appartient à leur(s) enfant(s) avant la fin de l'année scolaire. L'idée avait été actée lors du second conseil d'école.
- Monsieur le maire informe d'ores et déjà la directrice que la mairie de Planfoy souhaiterait que plusieurs élèves de l'école puissent lire un texte pour la **cérémonie du 11 novembre 2024** (texte fourni par les anciens combattants ou lettres de poilus...).

La séance est levée à 19h50.